

2023-017

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

NOMBRE DE MEMBRES

afférents                      qui ont pris  
au Conseil En exercice    part à la  
Municipal                      Délibération

Séance du 28 septembre 2023

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille vingt trois-----

et le 28 septembre

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

25/09/2023

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
25/09/2023

Présents : M. BEZERRA Gérard, M. LARRODE Eric, Mme FIN Thérèse, Mme  
PLOQUIN Cécile, M. LANSMANT Sébastien, Mme MONDIN-SEAILLES  
Christiane, M. CASTAY Jean-Marc, Mme BOUZIGON Muriel, Mme DESPAX  
Nelly.

Excusés : M. BETUING Serge, M. CABANNES Pierre, Mme CARRERE  
Amandine, M. CHARLES Eric, Mme CUZACQ Geneviève, M. LABEYRIE  
Nicolas

Secrétaire de séance : M. Sébastien LANSMANT

**Objet de la Délibération**

Bail location maison pour mise à disposition du Médecin

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de l'installation du nouveau médecin, le Docteur Mansur HAMUD, il avait été convenu la prise en charge de son logement pour une durée de 1 an.

Jusqu'à présent il occupait un appartement à la résidence Saint Orens à Montréal mais celui-ci ne correspondant plus il est nécessaire de lui trouver un autre logement.

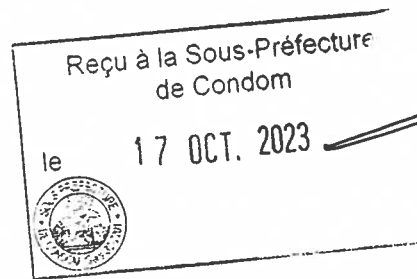
Après recherche, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la maison sise 11 rue du 11 novembre appartenant à M. POLESELLO Denis mise à la location pour un loyer de 590 € par mois.

La date de prise d'effet du bail serait le 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour une durée de 8 mois.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

Accepte cette proposition et autorise M. le Maire à signer le bail à intervenir

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture.  
Fait à MONTREAL le 28 septembre 2023.



Le Maire,

Gérard BEZERRA.

